

CONVOCAATION - Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC DESSINATRICE-CONSTRUCTRICE INDUSTRIELLE CFC

Chef-expert :

Monsieur Laurent MARCHAND
Rue de la Charrière 19a
2300 La-Chaux-de-Fonds
Tél. 079 661 58 79
Courriel : Laurent.Marchand@rpn.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

28 mai 2025 de 14h00 à 17h00 Aula-TI Klaus 1 CPNE-TI Klaus Rue Klaus 1 2400 Le Locle	<u>CULTURE GÉNÉRALE</u> <u>Moyens auxiliaires autorisés :</u> <ul style="list-style-type: none">• classeurs personnels de cours ECG• un dictionnaire (papier)• une calculatrice (pas de téléphone portable)• un livre d'orthographe	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.21.0531• NE.21.1215• NE.21.0418 Responsable ECG : M. Cédric Girardot Tél. : 032 886 33 22
--	---	---

Concernant les examens de connaissances professionnelles, vous devez être présent devant la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve, respectivement à 08h30 et 10h15.

11 et 12 juin 2025		CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES	
CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle		Salle 238 et 314 Moyens auxiliaires autorisés : Calculatrice, cours et brochures utilisés durant la formation dont les TE, résumés ainsi que les examens libérés (uniquement la version « candidat » sous forme papier). L'examen se déroule « en ligne » (examens passés avec les Polymécaniciens)	
11 juin 2025			
08h45 – 09h45	4DCI	Techniques des matériaux et d'usinage	Candidat-e-s : • NE.21.0531 • NE.21.1215 • NE.21.0418
10h30 – 11h30	4DCI	Techniques de dessin et des machines	Candidat-e-s : • NE.21.0531 • NE.21.1215 • NE.21.0418
12 juin 2025			
08h45 – 09h45	4DCI	Électrotechnique et technique de commande	Candidat-e-s : • NE.21.0531 • NE.21.1215 • NE.21.0418
10h30 – 11h30	4DCI	Connaissances spécifiques appliquées	Candidat-e-s : • NE.21.0531 • NE.21.1215 • NE.21.0418

Selon tableau annexé		PRÉSENTATION DU TRAVAIL FINAL (TPI)	
		Candidat-e-s : • NE.21.0531 • NE.21.1215 • NE.21.0418	

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leur examen peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Bâtiment – Technique - Alimentation

Annexes :

- Liste des candidats
- Tableau de présentation des TPI
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidats
- Laurent Marchand, Chef-expert
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG